

Lettre pastorale pour le lancement de la démarche synodale

« Ensemble, dans l'Esprit-Saint »

La synodalité ?

Il est beaucoup question de synodalité dans l'Église aujourd'hui, dans la dynamique du Concile Vatican II, même si le mot n'y figure pas. Le pape François n'hésite pas à dire que « le chemin de la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église du III^{ème} millénaire ». Cette synodalité est « la participation responsable et ordonnée de tous les membres du Peuple de Dieu au discernement et à la mise en œuvre des chemins de la mission ». Il s'agit donc simplement de poursuivre le mouvement initié par l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte. « Être vraiment synodal signifie avancer dans l'harmonie sous l'impulsion du Saint-Esprit » dit le Cardinal Ratzinger. Vous l'aurez compris, le mot « synodalité » signifie « cheminer ensemble ! ». La synodalité n'est pas une approche démocratique au sens politique du terme car, dans l'Église, le pouvoir n'appartient ni au peuple, ni même à la hiérarchie ; il est à Dieu et réside dans notre fidélité commune à son Esprit, dans la grâce de la diversité des missions et des charismes. L'Église est un peuple de prêtres, de prophètes et de rois ; personne n'a le monopole de l'Esprit-Saint. A Josué qui demandait à son maître d'arrêter ceux qui prophétisaient hors du camp, Moïse répond : « Serais-tu jaloux pour moi ? Ah ! Si le Seigneur pouvait faire de tout son peuple un peuple de prophètes ! Si le Seigneur pouvait mettre son Esprit sur eux ! » (Nbr 11, 29).

Des chemins nouveaux pour notre Église

Nous savons que l'Église a sans cesse besoin de se renouveler, et nous en sommes peut-être plus particulièrement conscients aujourd'hui. Ce renouveau est à attendre d'une fidélité renouvelée à l'Esprit-Saint qui anime l'Église et donne vie à chacun de ses membres. Au moment où nous célébrons le Jubilé pour les 50 ans de la fondation de notre diocèse, il ne s'agit ni de se demander comment maintenir, coûte que coûte, ce qui fait la vie de notre Église aujourd'hui, ni de vouloir « tout changer », mais d'accueillir ensemble ce que l'Esprit veut nous donner. Nous avons à déployer nos voiles pour que le souffle de l'Esprit puisse nous pousser là où le monde nous attend. Au seuil du III^{ème} millénaire, le pape saint Jean-Paul II aimait

reprendre l'injonction du Christ aux Apôtres : « Avance au large ».

Une démarche synodale

Plus qu'un synode, nous allons vivre une démarche synodale. D'une part parce que cela s'inscrit dans la continuité des différentes démarches synodales qui ont marqué la vie de notre diocèse depuis sa création. D'autre part parce qu'il s'agit d'un processus. Dans la durée, nous voulons édifier une Église toujours plus unie et vivante, où tous les baptisés, dans la disponibilité à l'Esprit-Saint et la diversité de leurs dons, sont responsables et acteurs de la mission d'évangélisation que nous a confié le Christ ressuscité.

Cette démarche a pour fondement notre acte de foi en la présence et la puissance de l'Esprit dans son Église aujourd'hui et notre disponibilité à nous engager dans le renouveau que Dieu veut, chacun selon ses appels et ses possibilités. L'Esprit-Saint ne cessera jamais de nous surprendre, si nous dépassons nos peurs et nos limites pour suivre ses inspirations, comme les Apôtres au jour de la Pentecôte et tous les saints, à commencer par saint Etienne !

Les équipes synodales

Notre démarche synodale, qui démarrera au 1er mars et doit être la priorité de cette année. Elle veut partir d'une écoute commune de la Parole de Dieu, pour nous ouvrir à ce que Dieu dit dans nos cœurs mais aussi aux cris du monde en attente de salut, de paix et d'espérance. Aussi, j'en appelle à tous les catholiques de notre diocèse (baptisés ou catéchumènes) qui souhaitent une Église toujours plus animée par l'Esprit-Saint, toujours plus ardente, fraternelle et missionnaire. Je demande à chacun de s'engager dans une équipe synodale, ou même d'en constituer une, pour vivre une expérience de fraternité, d'écoute de la Parole de Dieu et de discernement communautaire. Au cours de quatre rencontres, grâce à une pédagogie qui favorisera cette écoute commune de l'Esprit-Saint, ces petites équipes synodales vont permettre l'expression de perspectives et de besoins pour vivre davantage en « disciples-missionnaires ».

Trois assemblées synodales

Les fruits de ces échanges seront ensuite repris dans nos assemblées synodales. Elles réuni-

ront des membres de toutes les composantes de notre Église diocésaine (paroisses, services, enseignement catholique, mouvements...) pour poursuivre le discernement engagé en vue de la promulgation d'orientations à la Pentecôte 2021, alors que nous célébrerons, dans l'action de grâce et l'espérance, les 50 ans de notre diocèse. Ces délégués devront remplir trois conditions : être baptisé, confirmé et avoir participé à une équipe synodale.

Ensemble, nous vivrons une expérience de communion, dans une écoute mutuelle de l'Esprit, pour le service de la mission. Il s'agit d'accueillir humblement ce que Dieu veut nous donner pour entrer toujours davantage dans son œuvre de salut, avec cette certitude de foi qu'il peut nous rendre capables de réaliser ce qu'il nous demande. Ce n'est donc pas une simple consultation, aussi large et riche qu'elle puisse être, en vue de la promulgation d'orientations, c'est un processus missionnaire dont nous voulons vivre ensemble toutes les étapes.

Avec Marie, accueillir l'Esprit

Pour se préparer au « baptême dans l'Esprit » promis par Jésus (Ac 1, 5), les Apôtres étaient en prière avec Marie. J'en appelle à la prière de tous les baptisés de notre diocèse, de tous les adorateurs, de tous les malades... Demandons la disponibilité du cœur qui fut celle de la Vierge Marie. Elle répond à l'appel de Dieu par ces mots : « Qu'il me soit fait selon ta Parole ! ». Ensuite, nous dit l'Évangile, elle « se mit en route et se rendit avec empressement » auprès de sa cousine Elisabeth, enceinte de Jean-Baptiste. Elle leur porte le Sauveur et l'on sait la joie qui jaillit de cette rencontre ! N'est-ce pas la joie du salut, celle que nous avons aujourd'hui à accueillir ensemble et à partager largement ?

+ Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne
Saint-Étienne, le 5 janvier 2020,
en la fête de l'Épiphanie

¹Pape François, Discours pour le 50^{ème} anniversaire de l'institution du synode des évêques, le 17 octobre 2017.

²Commission Théologique Internationale, Document de 2018 sur *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église*, N° 43.

³Joseph Ratzinger, *Osservatore Romano*, le 24 janvier 1996, 4.

Entrons dans la démarche synodale

À partir du 1^{er} mars, tous les catholiques de notre diocèse sont invités par notre évêque à constituer des "équipes synodales". À partir de leurs contributions, les trois assemblées synodales diocésaines prévues à l'automne 2020 et en janvier 2021 discerneront les priorités pour que notre Église diocésaine soit toujours plus *ardente, fraternelle et missionnaire*.

1

EN ÉQUIPES SYNODALES

1^{er} MARS/30 MAI 2020

Tous les catholiques du diocèse se réunissent en petites équipes synodales de 5 à 7 membres et se retrouvent pour quatre rencontres thématiques d'1h30. L'ensemble des contributions alimentera la réflexion et le discernement des assemblées synodales.

"VENEZ ET VOUS VERREZ"

S'accueillir en frères et exprimer nos besoins les plus essentiels pour nourrir notre vie avec le Christ.

"ENTRE FRAGILITÉS ET MERVEILLES"

Déposer ce qui est plus lourd dans notre vie d'Église pour mieux en percevoir les fragilités mais aussi les merveilles et les promesses.

"VIVRE EN FRÈRES"

Réfléchir à des moyens concrets de faire grandir la vie fraternelle et la diaconie de nos communautés paroissiales.

"ENTENDRE, SERVIR ET ANNONCER"

Discerner les priorités missionnaires pour notre diocèse, notre paroisse et pour chacun d'entre nous.

2

EN ASSEMBLÉES SYNODALES

AUTOMNE 2020-HIVER 2020

300 délégués synodaux se retrouvent à 3 reprises, une journée complète à Valbenoite pour discerner les priorités missionnaires et pastorales de notre diocèse : quels projets missionnaires ? Que doit-on adapter, ajuster, changer, dans nos façons de vivre la paroisse ? Que nous faut-il quitter..

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

Quelles missions prioritaires pour notre Église, dans la Loire ?

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Quelles communautés paroissiales pour demain ?

SAMEDI 30 JANVIER 2021

Nos priorités missionnaires et pastorales : Synthèse et délibérations.

3

CÉLÉBRATION DU JUBILÉ ET ENVOI

PENTECÔTE 2021

Au cours d'un rassemblement de tous les catholiques au Parc Expo de Saint-Étienne.

Promulgation par Mgr Sylvain Bataille des nouvelles orientations diocésaines.

Les équipes synodales : qui est concerné ?

TOUS LES CATHOLIQUES !

Toute personne (baptisée ou catéchumène) qui se sent membre de l'Église, concernée par la vie et la mission de nos communautés chrétiennes (paroisses, mouvements, enseignement catholique...) et désireuse de réfléchir et de s'exprimer sur leur avenir.

Comment participer ?

En intégrant ou en constituant avec d'autres personnes une équipe synodale (entre 5 et 7 membres).

Entre le 1^{er} mars et la Pentecôte 2021, chaque équipe se retrouve à 4 reprises (chez les uns ou les autres ou dans une salle de la paroisse) pour une rencontre fraternelle d'1h30 et propose, pour chaque thème, une contribution en vue des futures assemblées synodales. Un des participants accepte la mission d'animateur/animateur, une autre celle de "secrétaire" pour assurer la remontée en ligne des contributions de l'équipe. Un « carnet de route » sera remis à chaque membre pour guider le déroulement des rencontres, accompagner chacun dans son travail de "discernement" et faciliter le fonctionnement des équipes.

Le temps des équipes synodales est une étape essentielle pour préparer les trois assemblées synodales.



Carnet de route des équipes synodales



Et les assemblées synodales ?

Elles sont constituées de 300 membres, baptisés et confirmés, et ayant obligatoirement participé à une équipe synodale, représentant toutes les composantes de notre Église diocésaine : prêtres, diacres, laïcs, acteurs diocésains ou paroissiaux, responsables des principaux mouvements d'Église... Un *règlement pour la constitution et le fonctionnement des assemblées synodales* sera publié d'ici le 1^{er} mars 2020.

À partir des fruits de ces assemblées, notre évêque promulguera des priorités missionnaires et pastorales pour notre diocèse pour les 10 ans à venir, lors de la célébration du Jubilé, à la Pentecôte 2021.

Une forme de grand débat public ?

Plus encore qu'un exercice de démocratie participative, il s'agit de discerner, parmi les multiples appels et chemins possibles, ceux que nous adresse l'Esprit-Saint qui se manifeste à travers le peuple de Dieu présent dans la Loire, convoqué et rassemblé. Il ne s'agit pas alors seulement de débattre, mais bien d'abord, selon l'étymologie grecque du mot "synode", **de MARCHER ensemble**. Vivre une démarche synodale, c'est cheminer avec d'autres en acceptant de se laisser déplacer par la Parole, l'expérience de l'autre ; c'est prier et recevoir ensemble du Seigneur, les indications pour la suite...

Pour m'inscrire dans une équipe synodale ?

Dès maintenant, j'en parle dans ma paroisse ou au sein du mouvement dans lequel je suis engagé.

D'ici le 1^{er} mars, je peux constituer avec d'autres une « équipe » que je fais inscrire auprès de ma paroisse ou directement sur le site de la démarche synodale (**ouverture le 21 janvier**).

Je peux aussi m'inscrire en me faisant connaître auprès de ma paroisse ou en m'inscrivant sur le site : une équipe, à proximité de chez moi, me sera alors proposée.

Informations sur : www.diocese-saintetienne/demarche-synodale

La commission synodale

Appelée par Mgr Sylvain Bataille, elle réunit 14 membres chargés d'animer l'ensemble du processus synodal : construction de la démarche, rédaction du carnet de route des équipes synodales, collecte et analyse des contributions, préparation et secrétariat des assemblées synodales diocésaines...

Elle est composée de *Mgr Sylvain Bataille*, *Catherine Huron* (assistante communication du diocèse), *Dominique Seytre* (responsable du Mouvement Eucharistique des Jeunes), *Anne-Marie Vergnon* (vice-présidente de RCF), *Noël Rey* (diacre), *Sr Isabelle-Marie Mérienne* (responsable du service diocésain de formation), *Cyril Faure* (Groupe Parole de vie), *Myriam Granger* (déléguée diocésaine de la Mission ouvrière), *P. Rodolphe Berthon* (vicaire en paroisse et équipe du Jubilé), *Agnès Laborde* (coordination du Jubilé), *P. Bruno Cornier* (vicaire général et curé de paroisse), *Hervé Hostein* (responsable communication du diocèse), *P. Patrick Frenay* (responsable du service de la pastorale des jeunes et vicaire en paroisse), *P. Guy Vialla* (curé de paroisse).

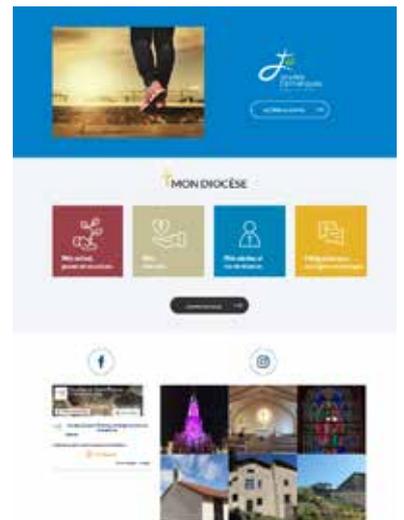


Un nouveau site web pour le diocèse

Après 11 ans de bons et loyaux services du site actuel, le site du diocèse de Saint-Étienne fait peau neuve. Un site plus riche, plus visuel, plus intuitif également dans un design renouvelé. Une mise en ligne qui sera progressive à partir du 15 janvier 2020.

Ce nouveau site répond aux objectifs que nous nous étions fixés : soutenir la mission et l'évangélisation mais également favoriser la communion et rendre plus visible la vitalité de notre diocèse. Plusieurs nouveautés telles que l'annuaire en ligne des paroisses, des personnes et des mouvements de notre diocèse. Des pages paroissiales plus interactives avec pour chaque paroisse une carte des principaux clochers et la mise en ligne directe des horaires de messe « Messesinfo ». Un outil pratique : la possibilité pour chacun de soumettre un évènement sur l'agenda diocésain. Enfin, le lien avec le portail J42 dédié au monde des jeunes : ados, étudiants et jeunes pros. Le site reste encore en construction et les pages seront progressivement éditées et renseignées au cours des prochaines semaines.

Rendez-vous sur www.diocese-saintetienne.fr



OFFICIEL – Janvier 2020

PAROISSE

À compter du 1^{er} janvier 2020, les paroisses Sainte-Thérèse-des-Montagnes-du-Soir et Sainte-Claire-en-Forez seront réunies pour ne former qu'une seule paroisse, nommée « Paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez » (n° 5), avec tous les droits et obligations fixés par les canons 515 à 522 du Code de Droit Canonique.

À compter du 1^{er} septembre 2020, la paroisse sera confiée à des prêtres de la communauté Saint-Martin.

NOMINATION

Par décision de Mgr SYLVAIN BATAILLE, évêque de Saint-Étienne, à compter du 1er janvier 2020 :

Monsieur JÉRÔME POURRAT, ALP, est nommé à l'aumônerie de l'Hôpital Nord.

La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne

Dépôt légal : janvier 2013

Direction de publication : Hervé Hostein - Rédaction et mise en page : service diocésain de communication

Pour tout contact : communication@diocese-saintetienne.fr - 1 rue Hector Berlioz - CS 13061

42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : www.diocese-saintetienne.fr Facebook : « Diocèse de Saint-Étienne »

